



FORMULAIRE D'INSCRIPTION EXPOSANT / CO-EXPOSANT

SALON PLANÈTE SANTÉ LIVE

Du 24 au 27 novembre 2016 – SwissTech Convention Center (EPFL)

Délai d'inscription : 30 mai 2016

ADRESSE DE L'EXPOSANT / DU CO-EXPOSANT* :

Société

Responsable

Rue / no / CP

NPA / Lieu / Pays

Téléphone

E-mail

Site web

Adresse de facturation

(à ne remplir que si raison sociale différente)

Société

Responsable

Rue / no / CP

NPA / Lieu / Pays

Téléphone

E-mail

* Il est entendu par co-exposant, les sociétés tierces qui apparaissent sous une forme ou une autre sur le stand d'un exposant par des inscriptions publicitaires, des objets d'exposition ou des prospectus.

JE RÉSERVE UN STAND, COMME SUIT :

Stand aménagé :

- 9 m² (3 x 3) : CHF 4387.-
- 12 m² (4 x 3) : CHF 5850.-
- 15 m² (5 x 3) : CHF 7312.-
- 18 m² (6 x 3) : CHF 8775.-
- Dès 21 m² : sur demande

Compris dans le tarif: surface, 1 table et 2 chaises (jusqu'à 12 m²), 2 tables et 4 chaises (de 15 m² à 18 m²), 1, 2 ou 3 côtés ouverts, moquette feutrine, structure aluminium, panneaux de remplissage plan, éclairage spot dirigeable, sans alimentation électrique.

NB: la taxe pour le tri des déchets s'élève à CHF 5.-/m² de surface louée (nue ou aménagée).

Surface nue (min. 12 m²):

- Dès 12 m² : CHF 250.- /m² *
- Dès 30 m² : CHF 240.- /m²
- Dès 50 m² : CHF 220.- /m²

Long. ___ m x larg. ___ m = ___ m²

* Minimum 3 m de profondeur

Supplément côtés ouverts surface nue (calculé sur le montant total de la location)

2 côtés (+10 %)

3 côtés (+20 %)

4 côtés (+25 %)

L'organisateur s'efforce dans la mesure du possible de répondre à la demande de l'exposant. Toutefois, il peut arriver que pour des raisons techniques, les côtés ouverts souhaités ne puissent être attribués. D'autre part, en fonction de l'emplacement du stand, s'il se trouve accolé à un autre, des parois pourraient être imposées (à la charge de l'exposant).

+ Taxe d'inscription (obligatoire)

(y.c. frais administratifs, inscription au répertoire des exposants en ligne et dans le numéro spécial de la revue Planète Santé consacré au salon et destiné au grand public, 100 invitations et badges des exposants)

Exposant: CHF 420.-

Co-exposant: _____ CHF 690.-

INFORMATIONS POUR LE RÉPERTOIRE OFFICIEL (telles qu'elles apparaîtront dans le catalogue):

Raison sociale

Rue /No

NPA /Lieu / Pays

Téléphone

E-mail

Site web

Un formulaire en ligne vous sera envoyé pour vous permettre de nous communiquer les descriptifs de votre société / institution et du contenu de votre stand.

CONDITIONS GÉNÉRALES DU CONTRAT:

Règlement et directives

Par la signature de cette inscription, l'exposant accepte les conditions générales du centre d'exposition, les conditions particulières de participation de l'organisateur ainsi que les directives techniques disponibles sous planetesante.ch/salon. De même qu'il accepte que la distribution de matériel publicitaire et la promotion auprès des visiteurs se fassent exclusivement sur l'espace qui lui est propre.

Confirmation de la demande d'inscription / contrat exposant

Toute demande d'inscription est soumise pour étude à la direction du salon qui s'assure de la conformité au programme de l'exposition des objets ou services présentés, de la disponibilité d'espaces d'exposition et de l'inscription au registre du commerce. La participation devient contractuelle au moment de la confirmation de l'inscription par l'organisateur. Après validation par le comité de direction, la demande d'inscription sera confirmée par l'organisateur. Cette confirmation entraîne la validité juridique du contrat d'exposant sans aucune restriction. La confirmation fait partie intégrante du contrat d'exposant. Les modifications apportées par l'exposant sur le formulaire d'inscription ne sont pas valables et considérées comme non écrites.

Conditions de paiement

La facture est à régler à 20 % à la réservation et le solde au 30 juin 2016. Tous les prix indiqués sont hors taxe (+8 %). L'implantation du stand sur le plan et l'accès à l'exposition sont applicables une fois le règlement intégral de la facture.

Déclaration de l'exposant

L'exposant reconnaît avoir pris connaissance des conditions de participation et du règlement du centre d'exposition disponibles sous planetesante.ch/salon.

Droit applicable / For juridique

Le droit suisse est applicable. En cas de litige avec la direction du salon, l'exposant reconnaît la compétence des tribunaux ordinaires du Canton de Vaud.

Date / /

Signature valable de l'exposant

Lieu

Cachet de l'entreprise

CONDITIONS DE PARTICIPATION:

1. Organisateur

Planète Santé live Sarl
(Coopérative Médecine & Hygiène)
Chemin de la Mousse 46
CP 475
1225 Chêne-Bourg
Tél. +41 22 702 93 17
Portable: +41 79 778 36 38
salon@planetesante.ch

2. Lieu

SwissTech Convention Center – EPFL
Rue Louis Favre 2 – 1015 Ecublens

Dates et horaires

Montage: 19 – 23 novembre 2016, 8 h – 19 h

Salon: 24 – 27 novembre 2016

Jeudi – samedi: 10 h – 19 h

Vendredi: 10 h – 20 h

Dimanche: 10 h – 18 h

Démontage: 27 novembre 2016, 18 h – 21 h

28 novembre 2016, 8 h – 20 h

La construction des stands doit impérativement être terminée le 23 novembre à 14 h.

3. Dates limites d'inscription

Les dates limites d'inscription sont fixées au 30 mai 2016. Passé ce délai, l'organisateur ne peut garantir à l'exposant sa présence.

Par ailleurs, l'enregistrement complet des données dans tous les documents ne pourra se faire que si les délais sont respectés.

4. Attribution des emplacements

Lors de l'attribution des emplacements, il sera tenu compte de la date d'inscription et du type d'activité. Toutefois, l'organisateur prendra note des désirs de l'exposant.

5. Tarifs

Voir recto de la demande d'inscription.

6. Badges, invitations (bons d'entrée) ou bons de réduction

Les badges perdus ne sont pas remplacés. Les badges supplémentaires sont facturés CHF 15.- / pce. Ces badges donnent accès au centre d'exposition durant le montage, l'exposition et le démontage. Ils sont adressés par courrier à l'exposant une fois le montant de la surface réglé.

Au-delà des 100 billets gratuits compris dans la taxe d'inscription, merci de nous contacter pour vos commandes supplémentaires.

7. Taxe d'inscription

La taxe d'inscription pour l'exposant inclut:
– inscription dans le répertoire/guide du salon (papier et en ligne)
– les badges exposant au prorata des m²

Entre 9 m² et 12 m²: 4 badges

Dès 13 m²: 6 badges

Dès 30 m²: 10 badges

Dès 50 m²: 15 badges

Est considérée comme co-exposant toute société physique ou morale qui se manifeste sous une forme ou sous une autre (adresse, objets ou présence physique).

Le co-exposant doit obligatoirement s'acquitter d'une taxe d'inscription de CHF 690.- par société annoncée (badges et invitations inclus).

8. Particularités du stand aménagé

Le stand est livré clé en mains. Des compléments moyennant paiement peuvent être obtenus auprès du fournisseur de stands Eigenmann Expo SA ou du centre d'exposition. L'exposant est tenu de prendre connaissance des exigences et dispositions relatives à la construction de stand incluses dans les directives techniques et du règlement du centre d'exposition sous planetesante.ch/salon.

9. Alimentation électrique

Attention, l'alimentation électrique n'est pas comprise, ni pour les stands aménagés, ni pour les surfaces nues. Prévoir dans tous les cas la commande d'un coffret si vous branchez des appareils (cf. règlement).

10. Conditions d'annulation

L'exposant qui souhaite rompre le contrat est tenu de le faire par écrit. En cas d'annulation, 120 jours avant l'ouverture de l'exposition, une taxe de CHF 800.- sera perçue pour frais d'annulation et d'administration. Jusqu'à 60 jours avant le premier jour d'ouverture du salon, 50% du montant facturé sont redevables à l'organisateur. Au-delà, 100% sont exigibles. Ces conditions s'appliquent également pour toutes les autres prestations annexes demandées par l'exposant.

Planète Santé live Sarl, avril 2015

Sous réserve de modifications